

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :
Evelyne GERBERT-GAILLARD
IA-IPR de mathématiques
Philippe ROUX
IEN

Secrétariat :
Florence BARDOT
florence.bardot@ac-besancon.fr
Tel : 0381654933

Courriel à
evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr

philippe.roux@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 BESANÇON cedex

<p>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</p>	<p>Intitulé : <u>Le Tutorat pour accompagner l'élève sur la voie de sa réussite</u></p> <p>Collège Victor Hugo 8 rue du Lycée 25000 Besançon</p> <p>Courriel : ce.0251573z@ac-besancon.fr Téléphone : 03.81.81.18.56 Collège connecté : en cours</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Noms et prénoms des coordonnateurs :</p> <p>Chevroulet Céline : professeure d'Espagnol Marie-Luce Myriam : Principale Adjointe</p> <p>celine.chevroulet@ac-besancon.fr myriam.marie-luce@ac-besancon.fr</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Constats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de motivation et/ou d'intérêt pour la scolarité. • Problèmes de comportement. • Baisse de l'estime de soi qui se pose comme un obstacle pour identifier et exprimer ses besoins. • Cadre familial qui n'a pas les outils pour aider leur enfant. • Projet d'orientation qui n'est pas encore défini pour des élèves de 4^{ème} / 3^{ème}, ce qui ne leur permet pas de s'engager dans leur travail personnel pour une réussite de leur scolarité. • Les propositions déjà existantes et faites à l'élève telles que l'aide aux devoirs en petits groupes n'apportent pas toujours une réponse suffisante et/ou adaptée à chaque élève. • Les difficultés rencontrées peuvent être diverses et d'origines différentes. • Le tuteur (enseignant ou autre personnel), dans le cadre habituel de ses missions, n'a pas toujours la possibilité d'identifier ces besoins multifactoriels et d'apporter cette aide multiforme que permet le dispositif du tutorat.

<p>RÉSUMÉ DU PROJET</p>	<p>Le tutorat permet, à partir d'un diagnostic individualisé des besoins des élèves pris en charge, par l'équipe pédagogique de sa classe:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'accompagner les élèves sur la voie de l'autonomie dans leur organisation • l'acquisition de méthodes de travail efficaces • l'acquisition de savoirs faire et de savoirs être au collège. • de les engager dans la construction de leur parcours personnel et professionnel par un accompagnement dans leur réflexion et leurs démarches, permettant ainsi une orientation choisie et une plus large ouverture sur ces choix d'orientation.
<p>OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPTÉS</p>	<p>Le tuteur aide l'élève à mettre en place des outils pour améliorer son comportement et/ou améliorer ses résultats et/ ou s'engager dans une réflexion sur son parcours d'orientation. L'objectif est de permettre à l'élève de devenir acteur de sa propre réussite, de retrouver motivation et engagement dans son travail. Ces méthodes acquises pourront être transférables dans sa poursuite d'études.</p> <p>Les tuteurs enrichissent également leur pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour une meilleure perception des difficultés que peuvent rencontrer les élèves. • pour proposer une remédiation adaptée • pour adopter un positionnement d'accompagnement différencié. • pour acquérir de nouvelles pratiques pédagogiques. <p>Le tutorat est un outil qui favorise l'amélioration du climat scolaire et qui peut modifier la perception que le tuteur a de l'élève.</p>

<p>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUES</p>	<p>Tous les niveaux et toutes les classes peuvent être concernés par le dispositif. Notre objectif est d'accompagner au minimum 1 ou 2 élèves par classe selon les besoins.</p> <p>Le Collège Victor Hugo compte 1029 élèves, dont les CSP défavorisées représentent 29.6% des élèves. 25.7% des élèves sont boursiers. Le secteur de recrutement du collège comprend les secteurs politiques de la Ville de la Grette et de Saint Ferjeux. Le collège accueille également deux dispositifs : UPEAA (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) et ULIS (TFA).</p>
	<p>Les Acteurs Education Nationale de ce projet sont les enseignants et personnels qui se portent volontaires pour être tuteurs. Madame Chevroulet est le référent tutorat du collège. Pour la prochaine année scolaire, les tuteurs volontaires sont :</p> <p>Mme Bouthiaux Johane, professeure d'Anglais Mme Embarki Djazia Nathalie, professeure d'Anglais Mme Guglielmetti Sylvie, professeure d'Anglais Mme Pasquier Céline, professeure d'Anglais</p> <p>Mme Chevroulet Céline, professeure d'Espagnol</p> <p>Mme Bresson Sandrine, professeure de Lettres Mme Boujon Valérie, professeure de Lettres</p> <p>Mme Chenu Maryline, professeure de FLE</p> <p>Mme Tannou Charlotte, professeure d'Histoire Géographie Mme Michaud Claire, professeure d'Histoire Géographie</p> <p>M Caignic Sébastien, professeur de SVT Mme Guyon Nathalie, professeure de SVT</p> <p>M Sevoz Alain, professeur de Physique Chimie</p> <p>Engagement d'un réseau (écoles/collège) : NON Accompagnement IEN : OUI</p>
	<p>Partenariats éventuels :</p> <p>Le projet n'est pas en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ.</p>

	<p>Modalités d'organisation :</p> <p>Chaque professeur tuteur volontaire propose les rencontres au CDI, lieu informel et public, que l'élève connaît, et qui facilite l'installation de la relation de confiance entre le tuteur et l'élève tutoré. Les rencontres sont à établir selon les objectifs à atteindre, après avoir fait une évaluation diagnostic de l'élève pour cibler ses difficultés. La fréquence et la durée se positionnent sur une rencontre hebdomadaire, dans la limite d'une heure par semaine, à établir à chaque rencontre.</p> <p>Après avoir repéré un élève en difficulté, le professeur principal propose à son élève ce dispositif du tutorat et lui en explique les modalités, les objectifs. Pour obtenir des résultats, l'élève doit être volontaire dans sa démarche. Il peut alors lui être proposé d'être suivi par un professeur de son choix parmi les professeurs qui se seront auparavant portés volontaires pour encadrer ce dispositif.</p> <p>Chaque professeur met en place sa propre organisation dans le suivi de l'élève, le dispositif reste souple et les rencontres sont fixées en fonction des objectifs à atteindre par l'élève. Lorsque les résultats escomptés sont visibles et que la concertation avec les différents membres de l'équipe pédagogique permet de constater des progrès, le tutorat peut être levé en cours d'année scolaire.</p> <p>Si le besoin s'en fait sentir, le professeur tuteur se tourne vers ses collègues telles que l'assistante sociale et l'infirmière. Il travaille également en collaboration avec la psychologue chargée d'orientation.</p>
<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT</p>	<p>Le projet Tutorat répond aux 2 objectifs du Contrat d'Objectifs du Collège Victor Hugo :</p> <p><u>Objectif n° 1 :</u> Conforter la réussite des élèves et une orientation ambitieuse</p> <p><u>Objectif n° 2 :</u> Renforcer la qualité de l'accueil des usagers et du vivre ensemble</p>